

**Rapport de suivi des requêtes des citoyens
lors du conseil d'arrondissement du 3 octobre 2017**

Madame Carole Paris : bruit des camions au Super C du marché Atwater

17-320256 CA 3 octobre 2017

Madame explique que la Ville est déjà intervenue, en raison du bruit en 2015 et que la situation s'était améliorée. En 2017, elle constate que le bruit est plus récurrent le matin, dès 5 h, et le soir, après 21 h. Elle précise qu'en hiver le déneigement a lieu vers 1 h du matin. Elle demande de trouver une solution pour régler le problème. Elle voudrait savoir s'il est possible d'interdire l'accès aux camions pendant les heures interdites.

Le maire Dorais répond.

[Suivi par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine : le directeur du magasin avisera les camionneurs de ne pas reculer avant 7 h du matin.](#)

Monsieur Alain Goyette : usine Thermetco et construction de la rue Basin

17-320261 CA 3 octobre 2017

Monsieur explique que l'usine pollue et que le niveau de bruit dépasse les 50 dBA la nuit. Monsieur souhaite savoir si des actions vont être mises en place pour contrer le bruit et la pollution.

Le maire Dorais et la conseillère Thiébaud répondent.

Monsieur explique que l'asphaltage de la rue Basin n'est pas encore réalisé qui entraîne beaucoup de poussière.

Le maire Dorais répond.

[Suivi par la Direction de l'arrondissement : le citoyen a été contacté et informé. Le dossier est clos..](#)

Madame Brigitte Dumas : dérogation pour l'installation de thermopompes

17-320265 CA 3 octobre 2017

Madame explique qu'il y a du bruit sur la rue William et qu'il est impossible d'avoir l'air climatisé dans son immeuble en raison d'une modification réglementaire. Elle souhaite savoir pourquoi des nouveaux immeubles de coopératives sont autorisés sans air climatisé.

Le maire Dorais répond.

[Suivi par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine : la requérante a été contactée. Elle a été informée du suivi. Le contrevenant ne s'étant pas conformé à la réglementation, des procédures pénales sont en cours dans ce dossier.](#)

Monsieur Luc David : nettoyage du viaduc des rues Notre-Dame et Sainte-Marguerite

17-320271 CA 3 octobre 2017

Monsieur explique que le terrain appartient au CN et que la réglementation municipale fait en sorte que l'arrondissement a la responsabilité de nettoyer un terrain riverain laissé à l'abandon. Monsieur explique qu'un débroussaillage annuel améliorerait la sécurité des passants et aiderait à prévenir le crime.

Dépôt d'un document

Le maire Dorais répond.

Suivi par la Direction des travaux publics : appeler le citoyen a été contacté. Le terrain va être nettoyé.

Madame Francine Barakatt : bruit dans le stationnement privé de deux restaurants

17-320272 CA 3 octobre 2017

Madame représente une vingtaine de citoyens du secteur concerné. Elle explique que les restaurateurs laissent leurs clients utiliser la cour arrière depuis 3 ans. Le bruit commence dès 7 h du matin jusqu'à 3 h du matin. La police a été appelée plusieurs fois mais la situation n'a pas changée. Madame a aussi fait des plaintes à l'arrondissement. Elle souhaite savoir si l'arrondissement est au courant de la situation.

Le maire Dorais répond.

Suivi par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine : une rencontre de l'exploitant du Lili et Oli est planifiée le 8 décembre en compagnie des représentants du poste de quartier 15. Les représentants du Bon Vivant seront rencontrés dans un deuxième temps. La requérante a été informée des démarches à venir.

Monsieur Jan Siedlikowski : bruit et achalandage du restaurant Le Bon Vivant et du café Lili et Oli

17-320273 CA 3 octobre 2017

Monsieur explique qu'il y a du bruit le jour avec le café et le soir avec le restaurant. Il a plusieurs fois contacté l'inspecteur de l'arrondissement et la police mais la situation n'a pas évoluée. Monsieur souhaite savoir quelles démarches vont être entreprises pour réduire le bruit, le soir.

Dépôt d'un document

Le maire Dorais, le directeur Villeneuve et le commandant Parent répondent.

Suivi par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine : une rencontre de l'exploitant du Lili et Oli est planifiée le 8 décembre en compagnie des représentants du poste de quartier 15. Les représentants du Bon Vivant seront rencontrés dans un deuxième temps. Le requérant a été informé des démarches à venir.
